

## MARIE MÉDIATRICE DES HOMMES

---



ROIS OFFICES accomplis permettent de décerner à une femme la gloire de la maternité. On est mère quand on initie un être à la vie, quand on le confirme dans la vie et qu'on le dirige vers le terme de sa vie.

Marie a rempli vis-à-vis de nous les deux premiers actes de la maternité. Elle nous a initiés à la vie surnaturelle en recevant elle-même Notre-Seigneur pour nous, et elle nous a confirmés dans la vie au pied de la croix en s'associant à l'immolation que Dieu le Père faisait de son Fils. A ce double titre, elle est déjà notre mère et, n'eût-elle pas fait davantage, que nous devrions lui décerner ce nom. Mais elle fait plus, elle couronne l'accomplissement de son ministère en nous acheminant vers notre destinée.

La question que je me propose d'exposer est complexe ; elle contient, en effet, ces affirmations que Marie, du haut du ciel, peut quelque chose pour nous et qu'elle veut se servir de sa puissance en notre faveur.

Montrons d'abord que Marie peut nous conduire au salut en intercédant pour nous près de Jésus-Christ.

### I

Que Marie puisse quelque chose pour notre salut, cela résulte de la double fonction qu'elle a remplie vis-à-vis de nous. C'est, en effet, une loi générale que les êtres se conservent par les causes qui les ont produits. La fleur est née sous l'action du soleil et des sucres de la terre ; n'est-ce pas cette double influence qui la conserve ? L'enfant naît au sein de la famille ; n'est-ce pas au foyer, aussi, qu'il trouve son développement ? et, en même temps que Dieu a